

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Band: 46 (1996)

Heft: 4

Buchbesprechung: "Folâter avec les démons": Sabbat et chasse aux sorciers à Vevey
(1448) [Martine Ostorero]

Autor: Pfister, Laurence

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

herrschaft feststellen. Nach der Jahrhundertmitte führen allmählicher Bevölkerungsanstieg und wirtschaftlicher Aufschwung zu Umbildungen in den dörflichen Führungsgruppen, zu Abgrenzungstendenzen der Vollbauern und zu Einschränkungen der Zuzüge ins Dorf.

Den Autoren ist es bei nicht üppiger Quellenlage (v. a. Wirtschafts- und Verwaltungsquellen der st. blasischen Grundherrschaft in der Propstei Klingnau, der Johanniterkommende Klingnau-Leuggern und des Stifts Zurzach) mit der Langzeituntersuchung einer ländlichen Kleinregion gelungen, einen anschaulichen und detaillierten Einblick in die Strukturen ländlicher Gesellschaft und in die Dynamik ihres Wandels zu geben. Eine schnelle Orientierung ermöglichen Zusammenfassungen der einzelnen Unterkapitel, informative Karten und Pläne, Grafiken und Abbildungen sowie ein Ortsregister. *Mireille Othenin-Girard, Zürich*

Martine Ostorero: **«Folâtrer avec les démons»: Sabbat et chasse aux sorciers à Vevey (1448)**. Lausanne, Section d'histoire, 1995, 323 p. (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 15).

Le quinzième volume des *Cahiers lausannois d'histoire médiévale* est consacré à l'étude approfondie de trois procès de sorcellerie, qui se sont déroulés dans la région de Vevey en mars 1448. Deux hommes (Jaquet Durier et Pierre Munier) ainsi qu'une femme (Catherine Quicquat) sont alors accusés de tous les crimes habituellement reprochés aux sectateurs de Satan, tels que par exemple le pacte avec le diable, la participation aux réunions nocturnes, les orgies, et même le cannibalisme sur la personne de jeunes enfants assassinés pour l'occasion. Ces terribles aveux sont obtenus dans le château de la Tour-de-Peilz, siège de châtellesnie savoyarde, où les accusés sont soumis à un interrogatoire serré. Les procès sont menés par l'inquisiteur Pierre d'Aulnay (ou le vice-inquisiteur Henri Chouvet dans le début du procès de Jaquet Durier) qui travaille en étroite collaboration avec le vicaire de l'évêque Léopard de Bosco.

Dans l'introduction, Martine Ostorero insiste à juste titre sur le caractère exceptionnel des procès de 1448. Ces trois affaires constituent en effet la première chasse aux sorciers organisée dans le Pays de Vaud et qui soit bien documentée; grâce aux procès-verbaux conservés aux Archives cantonales vaudoises, on découvre le fonctionnement de l'inquisition dans le bassin lémanique. Suit un commentaire historiographique où l'auteur a parfaitement réussi à distinguer les deux camps d'historiens qui s'opposent depuis un siècle sur le sujet épineux de la réalité du sabbat. Après avoir résumé les principales thèses en présence, Martine Ostorero précise sa position personnelle: selon elle, le sabbat est la synthèse d'éléments folkloriques anciens et d'aspects savants dont divers traités de l'époque parlent avec abondance. Le sabbat devient donc au milieu du quinzième siècle «une invention cléricale sur des bases populaires» (p. 19), et son histoire peut commencer.

Ce point établi, le premier chapitre consiste en une présentation de l'inquisition dans le Pays de Vaud au quinzième siècle. Il est naturellement surtout question de l'organisation du tribunal inquisitorial qui a mené les trois procès analysés ici.

D'ailleurs, les trois chapitres suivants sont chacun dédiés à l'une des affaires précitées. Martine Ostorero s'est surtout attachée, outre un résumé des principaux aveux contenus dans chaque procès, à déceler ce qui a provoqué la focalisation de l'inquisition sur ces deux hommes et cette femme de la région veveysanne: on

apprend ainsi que Jaquet Durier était médecin, mais que sa réputation était pour le moins trouble: il semble qu'il ait tué à l'aide de poudres maléfiques un certain Jean de Mossel, métral du châtelain; c'est en tout cas le premier aveu qu'il fait devant les inquisiteurs. Il est intéressant de noter qu'une fois l'accusé passé au bûcher et ses biens confisqués en conséquence, c'est le fils de ce même Jean de Mossel qui rachètera les terres à un très bas prix ... Catherine Quicquat doit ses ennuis également à sa mauvaise réputation: elle vit en concubinage avec un prêtre, alors qu'officiellement elle est toujours mariée. Les aspects sexuels sont du reste beaucoup plus développés dans son procès que dans ceux des deux hommes, puisqu'elle raconte, entre autres, avoir connu charnellement le démon et lui avoir rendu hommage alors qu'il avait l'apparence d'un renard, chose que ni Jaquet Durier ni Pierre Munier n'avouent – on ne le leur demande d'ailleurs pas. Un autre élément défavorable pour Catherine Quicquat est le fait qu'une guérisseuse accusée de sorcellerie l'avait citée comme complice lors de son procès, dont la date ne nous est malheureusement pas connue. Quant au troisième accusé du groupe, Pierre Munier, il n'attend pas qu'on l'arrête, mais vient se présenter spontanément devant l'inquisiteur. Cela encourage sans aucun doute le tribunal à la clémence: Pierre Munier est le seul des trois accusés à échapper au bûcher. Ses relations bien placées qui n'ont pas manqué de faire pression sur les juges – pourtant censés être indépendants, car relevant directement du pape – ont également joué un rôle non négligeable dans l'issue relativement heureuse de son procès.

L'avant-dernier chapitre traite des aspects de la chasse en elle-même. Qu'est-ce qui peut déclencher (et arrêter) une chasse? Les procès de 1448 font-ils partie d'une vague de répression plus importante qui aurait secoué toute la région durant ces années-là? Les indications que l'on trouve dans les procès tendent à confirmer cette hypothèse: d'autres procès ont eu lieu plus ou moins simultanément, bien qu'il n'en reste aucune trace directe dans les archives.

Avant de conclure, Martine Ostorero s'est encore intéressée au concept du sabbat et du sorcier au quinzième siècle, notamment à travers une étude étymologique des mots servant à définir le suppôt de Satan dans les procès: qualifié à choix d'hérétique ou de vaudois, alors qu'aucun de ces termes ne correspond vraiment à la réalité, le sorcier a hérité des théories établies pour d'autres déviants de la Chrétienté qui se sont écartés de la voie tracée par Rome avant lui, mais qui n'ont aucun autre point commun.

L'analyse proprement dite est suivie de l'édition bilingue des trois procès, ainsi que de nombreuses annexes très utiles pour mieux comprendre le climat dans lequel les procès se sont déroulés, sans oublier un index des personnes et des lieux et une bibliographie très fournie.

Ayant su rester très proche des sources à sa disposition, Martine Ostorero les a exploitées au maximum. Son style soigné rend la lecture de l'ouvrage très agréable, et permet de saisir dans toutes les nuances les tenants et aboutissants d'une chasse, «détails» souvent négligés par les études plus synthétiques de la sorcellerie qui ont été publiées en grand nombre ces dernières années. *Laurence Pfister, Lausanne*

Die Amerbachkorrespondenz. Im Auftrag der Kommission für die öffentliche Bibliothek der Universität Basel bearbeitet und hg. von Alfred Hartmann†. Aufgrund des von Alfred Hartmann gesammelten Materials bearbeitet und hg. von Beat Rudolf Jenny. Mit Nachträgen zu Band I–X, einem Anhang, elf Tafeln und